

SYNTHÈSE DU COLLOQUE / 19 DÉC. 2013

# TERRES NOURRICIÈRES, RÉSERVOIRS D'EMPLOIS



© François Laflite

Brigitte Allain, députée écologiste de la Dordogne.

## DES TERRES AGRICOLES, POUR QUI ? POUR QUOI FAIRE ?

Preuve s'il en était besoin que l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle est bien celui de la préservation de notre planète et de la gouvernance alimentaire pour tous les peuples, en 2014, le projet de loi d'orientation agricole française dite Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt est la transcription d'une évolution idéologique sans précédent depuis les lois d'orientation de 1960-1962 dont l'objectif premier était d'accroître la production.

En effet, ce projet de loi inscrit clairement pour finalité « d'assurer à la population, ... l'accès à une alimentation sûre et saine, diversifiée et de bonne qualité... le respect des principes de la souveraineté alimentaire permettant un développement durable et équitable ». Il favorise l'ancrage territorial de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits et vise à promouvoir l'agro-écologie en associant performance économique, sociale et environnementale.

Cependant, de nombreuses voix alertent depuis quelques années sur l'inquiétante artificialisation des sols dévorés par le bétonnage. Ce problème majeur de réduction des surfaces disponibles pour l'agriculture a fait l'objet d'un référé de la Cour des Comptes remis au premier Ministre en août 2013. Y sont inscrits un certain nombre de constats et de recommandations qui permettraient une gestion économe des terres. L'une d'elle porte sur le renforcement des commissions départementales de consommation des espaces agricoles.

*La question de l'usage des terres est désormais devenue primordiale pour les territoires.*

Le colloque du 19 décembre, que j'ai co-organisé avec la députée européenne Catherine Grèze, a réuni des responsables associatifs et professionnels, des élus des collectivités territoriales, des parlementaires, des chercheurs-e-s, des paysan-ne-s, des gestionnaires d'aménagement du territoire et deux Ministres : tous ont plaidé pour remettre le foncier et ses usages au cœur des politiques publiques.

Ce qui est en jeu c'est l'autosuffisance alimentaire, c'est le renouvellement des générations en agriculture et donc l'avenir de nos territoires ruraux.

Le colloque du 19 décembre a apporté sa pierre à l'édifice.

*Brigitte Allain*

p. 2 Un diagnostic sans appel

p. 3 Des initiatives et des nouveaux modèles qui émergent

p. 4 La préservation des espaces naturels agricoles et forestiers au cœur des politiques publiques

## INTERVENANTS

**Cécile Duflot** / députée de la 6<sup>e</sup> circonscription de Paris, ancienne Ministre du logement et de l'égalité des territoires.

**Bruno Dorin** / chercheur au CIRAD.

**Philippe Pointereau** / directeur du pôle agro-environnement de SOLAGRO.

**Pierre Rabhi** / paysan et philosophe.

**Corinne Casanova** / vice-présidente de l'Association des Communautés de France.

**Anne Seingier** / agricultrice à Lumigny.

**Emmanuel Hyest et Muriel Gozal** / président et directrice de la FNSAFER.

**Gérard Leras** / président du groupe Foncier de l'Association des Régions de France.

**Dominique Potier** / député de Meurthe-et-Moselle.

**Romain Balandier** / paysan dans les Vosges.

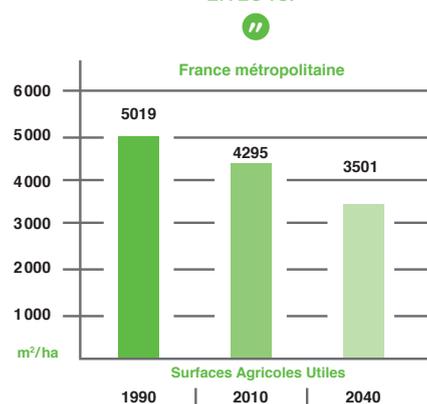
**Catherine Grèze** / ancienne euro-députée du Sud-Ouest.

**Stéphane Le Foll** / Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

**Brigitte Allain** / députée écologiste de la Dordogne.

*Colloque animé par Pascal Berthelot, journaliste à Europe 1.*

**AU FINAL, LES SURFACES AGRICOLES DISPONIBLES PAR HABITANT DIMINUERONT EN 2040.**





## UN DIAGNOSTIC sans appel

L'artificialisation, l'urbanisation galopante et la spéculation sur les terres sont une problématique planétaire. La terre est ainsi devenue une simple marchandise et une variable d'ajustement.

### LA TERRE AGRICOLE EST UNE DENRÉE RARE

Le directeur de SOLAGRO, **Philippe Pointereau**, a exprimé les choses telles qu'elles sont, chiffres à l'appui en rappelant que le modèle rêvé des Français reste l'acquisition d'une maison individuelle, gros consommateur d'espaces et que notre assiette alimentaire reste constituée largement de produits carnés. Et s'il fallait changer un peu collectivement et individuellement ?

### HALTE AU GASPILLAGE : DES CHIFFRES ALARMANTS

« 78 000 hectares de surfaces agricoles disparaissent chaque année, soit la superficie d'un département tous les 7 ans, un stade de foot toutes les 5 minutes. » Extrait de *L'Appel pour la préservation des terres agricoles*.

La Cour des Comptes s'inquiète : « **L'enquête de la Cour des Comptes a mis en évidence que si les outils qui peuvent concourir à mesurer l'artificialisation des sols sont nombreux, ils restent cependant imprécis... et ils manquent de cohérence. La décentralisation des compétences en matière d'urbanisme et de délivrance des permis de construire a conduit à une urbanisation croissante** ». (référé n° 66580)

Il est désormais nécessaire de croiser une vision humaniste et philosophique avec des politiques publiques opérationnelles.

La terre suscite les convoitises des multinationales.

**Catherine Grèze** a cité deux exemples édifiants :

- Au Pérou 75 % de la forêt amazonienne appartient aux grandes entreprises d'extraction minière.
- Au Honduras, 1/3 de la surface est détenue par des concessions minières.

« **Nous devons revoir notre modèle de développement à l'échelon européen** » a insisté Catherine Grèze.

Qui mieux que **Pierre Rabhi**, l'auteur du *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, peut aider les citoyens à une insurrection des consciences ? « **L'homme est devenu un prédateur. C'est la vanité humaine qui a conduit à penser que l'on pouvait se passer de la nature... Il y a tant de compétences et si peu d'intelligence** ». Revenir à l'essentiel après des décennies d'idéologie mercantile d'accumulation.

### LE DOGME DE LA CROISSANCE MODERNE : VERS UN MONDE SANS AGRICULTURE ?

Les propos de **Bruno Dorin** ont apporté l'éclairage planétaire et théorique nécessaire à la compréhension de ce phénomène qui touche à l'usage des terres. Considéré comme un simple facteur de production pour alimenter la croissance, ce processus s'explique par une pensée largement dominante des sciences économiques qui a conduit à intégrer l'agriculture dans un processus d'industrialisation en faisant abstraction aux atteintes induites au vivant. Cette pensée « bien intentionnée » a cependant oublié que la terre n'est pas une marchandise tout à fait comme les autres. Elle garde sa spécificité : une ressource limitée et épuisable... C'est bien ce que les écologistes disent depuis longtemps.





# DES INITIATIVES et des nouveaux modèles qui émergent

Chaque époque a connu des précurseurs: celles et ceux qui ont compris qu'il était possible de s'y prendre autrement. Ils innovent sur une question jusqu'ici réservée à la profession agricole et agissent avec d'autres sur leur territoire. Ils imaginent et préparent les modèles de demain pour enrayer la mécanique infernale de la diminution du nombre d'agriculteurs.



Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale

Le réseau INPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) propose des nouveaux modèles d'installation et d'organisation.

**Romain Balandier** a donné l'exemple de la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne basée en Loire Atlantique. Elle offre des outils d'accompagnement innovants inspirés de l'Économie Sociale et Solidaire. «*Nous devons sortir des cadres habituels et renouer par des nouvelles formes de coopération avec les acteurs du territoire*».



Quant à l'association **Terre de Liens**, elle mobilise les citoyens qui souhaitent conserver une agriculture et des emplois de proximité. Ce faisant, ces précurseurs soutiennent les dynamiques rurales et décloisonnent la question agricole.

**Anne et Pascal Seingier** ont pu faire le choix de la propriété collective pour conserver leur exploitation par la mobilisation de l'épargne citoyenne.

La forme proposée par **Terre de liens** reprend les valeurs de solidarité des GFA (Groupement Foncier Agricole) et va au-delà en résolvant le problème de la faible mobilité du capital car l'actionnaire peut revendre ses parts sans mettre en péril la structure et le projet du locataire en place; la Foncière

réserve 1/4 de son capital au rachat des actions... et s'appuie sur tout un réseau associatif. L'objectif : impliquer la société civile sur les enjeux d'accès aux terres pour des agriculteurs voulant préserver la qualité de celles-ci et développer la commercialisation en circuits courts des productions agricoles.

## PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICILES ET NATURELS : DES OUTILS DÉJÀ EXISTANTS

**Corine Casanova** connaît les outils et les dispositifs et s'en est servi sur son territoire. Elle cite l'exemple de la Zone Agricole Protégée inscrite dans la loi d'orientation de 1999. Pour autant, l'arbitrage est une question essentielle et il reste aux élus et aux responsables agricoles et associatifs de construire une vision partagée du territoire.

*Article L112-2 du code rural et de la pêche maritime. Les zones agricoles protégées sont des zones « dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique et peuvent faire l'objet d'un classement en tant que zones agricoles protégées ».*

L'intérêt de ce classement est de sanctuariser le foncier pour l'agriculture sans remettre en cause la propriété privée. Cela permet de fixer l'orientation voulue par la collectivité, d'éloigner les convoitises spéculatives et de responsabiliser les élus sur l'avenir agricole et sur le renouvellement des générations.



© Xavier Cantat

Cécile Duflot a défendu avec conviction et précision les avancées de son projet de loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové. «*Tel le colibri, ce projet prend sa part, il offre des cadres et des outils aux élus pour arbitrer et décider sur l'usage des espaces. La Ministre n'a pas nié cependant la difficulté de « l'entreprise » : répondre au double défi de la crise du logement et celui de la nécessaire préservation des espaces agricoles et naturels. La France devra passer d'une vision centralisatrice à une vision ascendante, créative et réconciliée entre villes et campagnes. Une petite révolution culturelle.*



# LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

## agricoles et forestiers au cœur des politiques publiques

L'action politique peut retrouver une légitimité.

” **Gérard Leras** dont l'engagement et l'expertise en matière de politique foncière sont reconnus, a plaidé pour des méthodes empreintes de « **cohérence entre les différents textes législatifs, de coopération et de conciliation... et la nécessité de croiser les logiques de filières avec les logiques de territoires** ».

Les régions auront un rôle essentiel pour porter, à l'avenir, des politiques publiques qui encouragent des modèles de développement et allient la préservation des terres agricoles avec des installations nouvelles. Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), établissements publics créés en 1960 et enviés par des pays libéraux, a précisé **Emmanuel Hiest**, auront un rôle essentiel à tenir. La loi d'orientation devra conforter leurs interventions « **pour favoriser l'installation et surtout assurer la transparence du marché foncier rural** ».

” **Muriel Gozal** a pointé deux risques, celui de la spéculation et celui de l'exclusion des candidats à l'installation. Les responsables professionnels savent en effet que de plus en plus d'opérations sociétaires échappent aux SAFER.

” **Dominique Potier** défend la proposition de loi n° 1188 pour renforcer les outils de gestion du foncier agricole. Dans un contexte de financiarisation de l'économie, les terres n'échappent pas à l'appétit des sociétés. Il a souligné la responsabilité historique des législateurs pour réguler le marché du foncier face aux lobbys conservateurs de la propriété foncière et aux lobbys libéraux. Il n'y aura pas de politique d'installation ambitieuse sans régulation.



© Pascal Xicluna

” **Stéphane Le Foll** a souligné que la question des terres agricoles renvoyait à la valorisation des sols, à leur statut, à leur possession, à l'emploi sur les territoires et donc à la diversité des agricultures. La loi qu'il porte a pris la mesure de cet enjeu mais, a-t-il précisé, « **il reviendra aux acteurs de la mettre en œuvre** ». Chacun est devant ses responsabilités.

” **Brigitte Allain.**

### LA TERRE EST NOTRE BIEN COMMUN

« J'ai longtemps cru que le problème foncier était de nature juridique, technique, économique et qu'une bonne dose d'ingéniosité suffirait à le résoudre. J'ai lentement découvert qu'il était le problème politique le plus significatif qui soit parce que nos pratiques foncières fondent tout à la fois notre système de pouvoir, façonnent nos comportements ». Edgard Pisani, *L'Utopie foncière*, 1977.

« **Presque 40 ans plus tard, nous pouvons affirmer que nos pratiques foncières ont été celles de prédateurs.** »

La loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt ambitieuse, dans ses intentions, prend-elle toute la mesure des enjeux ? Le bon sens guidera-t-il les votes du groupe majoritaire au Parlement ? Donner à l'agriculture un objectif de triple performance : écologique, économique et sociale passera par une politique foncière forte. Le droit à la propriété privée, inscrit dans notre Constitution, ne doit pas nous faire oublier que la terre est notre bien commun.



Pour en savoir plus et écouter les interventions des participants : [BRIGITTEALLAIN.EELV.FR](mailto:BRIGITTEALLAIN.EELV.FR)

**POUR ME  
CONTACTER**



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP  
Tél. 01 40 63 96 35  
Fax : 01 40 63 96 86  
[ballain@assemblee-nationale.fr](mailto:ballain@assemblee-nationale.fr)

**BRIGITTEALLAIN.EELV.FR**

**EN CIRCONSCRIPTION**  
28/30, rue Bourbarraud  
24100 BERGERAC  
Tél. 05 53 23 74 46  
Fax : 05 53 27 23 41  
[permanence.ballain@orange.fr](mailto:permanence.ballain@orange.fr)

@BrigitteAllain

BrigitteALLAINdeputee